

Assemblée Générale du 23 janvier 2015.

Le 23 janvier 2015, à 20 heures 30, l'assemblée générale de la société de tir du canton d'Eu a été ouverte.

Etait présent M Richard représentant la Mairie.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

Monsieur le président présente ses vœux à tous les licenciés et remercie les présents à cette assemblée.

Sont excusés, M Lesellier, M Bouré, M Thellier, Monsieur et Mme Denis et M Pajot.

Nous faisons une minute de silence pour nos cinq sociétaires décédés cette année auxquels nous associons les victimes des derniers attentats.

Rapport moral :

La STC Eu se porte bien nous progressons régulièrement, vers les 190 licenciés.

- La fédération française de tir nous prélève abusivement 14 euros par licence pour financer un projet de stand à Chateauroux. Malgré les récriminations de nombreux clubs, rien ne change. La ligue nous reprend désormais 74 euros, reste au club 46€ ce qui nous fait perdre 2400 euros sur 10 ans, soit 24000€, sans compter les mauvaises surprises. Nous sommes coincés, à la vue de la possession des armes soumises à détention. Certains clubs ont reporté ces augmentations totalement sur le prix de la licence. Si on laisse une augmentation de 5 € tous les deux ans, il nous faut 6 ans pour retrouver les montants actuels, et une perte de 10000€.

Nous proposons d'augmenter de 10 € en 2015/2016 et 5€ ensuite. On retrouverait alors notre montant de 60€ au profit de la société de tir du canton d'Eu.

Monsieur le Président met au vote, l'ag donne son accord.

- Pour les jeunes, la licence est toujours à 60€ on verra pour 2016 2017 si une augmentation est nécessaire.
- Licence second club : 55€
- Droit de passage pour les licenciés d'autres club : 6 € cible incluse (comme à Nesle quand nous allons y tirer au TAR)

Prêt des armes : gratuit pour les nouveaux licenciés pendant 6 mois. Il faut simplifier le tout. Toutes les armes seront louées 2€ le passage sauf école de tir. Cela permettra la prise en charge des réparations qui sont particulièrement onéreuses dans les armes à 10 mètres.

La sécurité est acquise au 25 mètres sans trop d'erreur. Tous les tireurs sont responsables de la surveillance du pas de tir.

Au 50 mètres, les armes doivent être déculassées quand elles sont sur les pas de tir sans tireur. Pour le 50 mètres gros calibres, il faut que les armes soient parfaitement réglées à 25 mètres avant. Les 2 tunnels modérateur de son fonctionnent parfaitement bien.

Assemblée Générale du 23 janvier 2015.

Les vols dans les clubs sont de plus en plus fréquents. Il faut faire actuellement preuve d'une grande vigilance. Il faudrait peut-être une caméra extérieure sur le parking, mais attention, il faut peut-être des autorisations particulières ou une alarme.

Travaux réalisés et achat :

C'était la fin des travaux d'insonorisation du 25 M entièrement financé par le club. 135 heures de travail des bénévoles ont été nécessaires. Remerciements à tous ces bénévoles.

Côté achat : crosse, armes, ciblerie TAR, cartouches, trépieds de tir soit 1977€ de matériel de tir.

Bilan financier :

**Rapport financier de la Société de Tir du
Canton d'Eu pour l'année 2014**

(du 1/01/2014 au 31/12/2014)

Dépenses:		Recettes:	
1	Entretien du stand (matériaux etc,,,) assuré par des bénévoles :	1	Vente cartons
	1 046,52 €		
	1 014,70 €		
2	Achat de munitions 22 lr		Vente cartouches 22lr
	€		
3	Achat de munitions 38SP		Vente cartouches 38SP
	35,90 €		
4	Consommables et divers (cartons, gommettes, etc...)		Ventes plombs
	1 611,45 €		
	€		4
5	Achats armes Ecole de Tir		Ventes diverses (pastilles, badges, drapeaux, etc...)
	/		410,70 €
			22
6	Achat armes Stand	2	Licences et cotisations
	/		€
7	Frais de correspondance et divers	3	Subventions :
	54,30 €		
	1 233,86 €		CNDS - part territoriale
8	Assurance GAN		/
	€		400,00
	1 977,08 €		Municipale Ville d'Eu
9	Accessoires armes		€
1	Cotisation Comité Départemental		
0	(selon nombre de licenciés)	4	Divers, location matériel
	528,00 €		Remb.frais "France" par la
1	Licences: FFTir (+14€ imposés)	5	FFTir
	13		/
1	et Ligue de Normandie		
	060,00 €		Remb.frais "Régionaux"
	€		(Ligue)
1	Engagements		/
1	compétitions, carburant pour		Engagements compétitions
2	déplacements	6	des Clubs extérieurs
	572,34 €		/
3	Achat coupes et divers (couronnes, plaques)		Divers (dons anonymes, etc...)
	149,75 €		/
1			500,65
4	France Télécom Internet	7	Solde précédent:
	554,78 €		€
1			
5	Office Municipal des Sports de Eu	8	
	30,00 €		
1	Location annuelle de cibles		
6	électroniques :		
	300,00 €		
1			
7	Frais de jumelage Haan-Eu		
	€		
1	Travaux pour amélioration sonore		
	1 734,61 €		
8	du stand		
	€		
	(matériaux seulement, mise en œuvre par bénévoles)		
	26		27
	886,31		701,3
	€		5 €
	Total au 31 Décembre 2014		Total au 31 Décembre 2014

Assemblée Générale du 23 janvier 2015.

Solde (au 31/12/2014) :	815,04 €
----------------------------	-----------------

Résultats des compétitions :

Nous avons participé aux compétitions des écoles de tir, championnat de Seine Maritime 10 M, aux interdépartementaux Tir aux Armes Réglementaires, puis les régionaux TAR, 25M standard et 25M pistolet. Rappel des dates de compétitions de cette année.

Projets :

- Habillage des plaques de béton au 25 M côté droit quand on tire pour éviter la réverbération des sons sur le mur en ciment. On veut éviter les problèmes avec la population. Il sera demandé des devis et éventuellement une aide à la mairie. C'est un projet à relativement long terme.
- Projet de pas de tir à 100 mètres, réalisable sur la partie du 50 mètres collé à la voie ferrée. Il faudrait 60 m sur environ 6 mètres de large. Il y a une condition essentielle : obtenir cette bande de terrain. Le terrain appartient à la municipalité. Si on a cet accord, il faudra chiffrer les devis. La mairie peut aider au terrassement et au montage. Il faudra sécuriser le pas de tir et régler le problème du bruit.

Convention d'occupation des locaux a été signée avec la mairie, on a du prendre une assurance complémentaire à cette occasion pour assurer le matériel (rameneurs, armes...)

Remerciement à Monsieur Pecquery, président d'une association dissoute qui a remis le reliquat financier de cette association à la société de tir.

Les documents administratifs ne seront validés que le samedi après-midi et dimanche matin.

Le bilan de l'Amicale est positif, deux membres seront honorés à la cérémonie des sportifs méritants. Merci de participer à cette manifestation nombreux.

L'Amicale a assuré le jumelage cette année, l'an prochain, ce sera nous qui nous déplacerons. Elle participe sur ses bénéficiaires à des achats matériels au profit de la Société de Tir du Canton d'Eu.

Monsieur Richard rappelle que concernant les travaux, il n'y a aucun problème pour aider, concernant le montant de la subvention, elle ne changera pas cette année ou peu. Il engage à venir le voir si l'on a des projets. Il remarque que la société de tir est très active et félicite tous les présents à cette AG.

Questions diverses :